

15 juin 1992

Service d'URBANISME

B.P. 1095

17007 LA ROCHELLE CEDEX

N/REF. : 0558-CR/ROCH

OBJET : Construction de 2 cuves de stockage

REF. : Votre transmission du 29.04.92

P.J. : Un dossier en retour

Compte tenu des éléments présentés au dossier, je ne vois pas d'objection majeure à la réalisation du projet envisagé. Toutefois la capacité du bassin de rétention n'est calculée que sur la base de 50 % du volume stocké dans les réservoirs, ce qui semble être le minimum en matière de sécurité. Des informations complémentaires sur les actions prévues dans l'éventualité d'un accident portant simultanément sur les deux réservoirs auraient été utiles (même si la probabilité d'un tel évènement reste faible).

Le Chef du laboratoire

G. THOMAS